

Centre Communal
d' **action
sociale**
de Montpellier

Pour une Ville fraternelle et solidaire



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Montpellier est administré par un conseil d'administration. En plus du Président, le conseil d'administration est composé de 8 représentants élus du Conseil municipal et de 8 représentants d'associations ou de personnes qualifiées œuvrant dans le domaine social.

Le CCAS en chiffres

Près de **800** agents

15 000 personnes accueillies chaque année

5 498 personnes domiciliées au cours de l'année 2021

1 CEIS (Centre d'Expérimentations et d'Innovation Sociale)

800 personnes accueillies par mois

1 CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale) pour des femmes victimes de violences conjugales et leurs enfants

17 CLUBS de l'Âge d'Or (clubs d'activités pour les seniors) - **6 700** adhérents

1 SSIAD (Service de Soins Infirmiers À Domicile) - **70** lits

7 EHPAD - **561** lits (dont 58 lits en secteur protégé et 9 en accueil temporaire)

GARANTIR UN ACCUEIL INCONDITIONNEL à tous les habitants de Montpellier

Le Centre Communal d'Action Sociale de Montpellier (CCAS) accueille de manière inconditionnelle tous les Montpelliéraines et Montpelliérains.

- ▶ 2 lieux d'accueil du public :
le siège du CCAS de Montpellier et son antenne basée à la Mosson.

Les équipes sociales veillent à :

- Identifier les besoins de chacun.
- Orienter les bénéficiaires et accompagner leurs demandes vers les institutions compétentes.
- Assurer une aide subsidiaire le cas échéant.

Les équipes sociales proposent :

- Une domiciliation postale aux personnes qui ne disposent pas d'une adresse, afin qu'elles puissent recevoir et consulter leur courrier de manière régulière et confidentielle.
- Une aide aux démarches administratives.
- Un accompagnement social direct ou indirect, jusqu'à ce la personne puisse bénéficier de ses droits.
- Une aide au maintien ou à l'installation dans le logement.
- Un dispositif de lutte contre la précarité énergétique.

= le SLIME (Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie)

🕒 Analyser les besoins sociaux

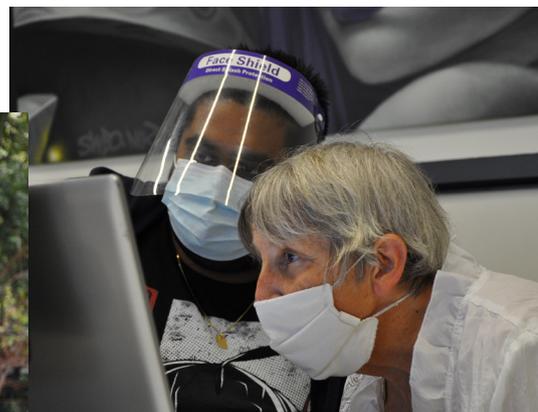
Le CCAS veille sur l'évolution sociale de la population et de ses besoins : il pilote la réalisation d'une analyse des besoins sociaux et assure la mise à jour des fichiers des bénéficiaires d'une prestation sociale.



PROPOSER UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

dans un tiers-lieu social et numérique

Depuis 2018, le CEIS (Centre d'Expérimentations et d'Innovation Sociale) est le premier tiers-lieu social et numérique de Montpellier créé POUR les citoyens et évoluant PAR eux, grâce à leur expertise d'usage. C'est un espace collaboratif de mixité sociale favorisant les échanges entre des personnes issues de quartiers hétérogènes. Implanté temporairement au cœur de Figuerolles, un Quartier Prioritaire de la Ville, le CEIS nouvelle génération ouvrira ses portes en 2024, dans des locaux en cours de reconstruction au sein du quartier voisin, les Arceaux.



Le centre propose aux publics du CCAS un parcours complet d'inclusion sociale et professionnelle à travers un accompagnement global décliné en 4 thématiques :

Favoriser le retour à l'emploi à travers plusieurs dispositifs

 **650** personnes

- Unis'Vers et Unis'Vers Réfugiés, qui accompagnent les personnes inscrites à Pôle Emploi et les personnes réfugiées dans leur parcours d'insertion professionnelle.
- Un chantier d'insertion au sein du CCAS sur des métiers en tension (agent social, agent technique, médiateur numérique, cuisinier, etc).
- Des contrats aidés (Parcours Emploi Compétences) pour devenir aide-soignant et intégrer l'un des EHPAD du CCAS, tout en préparant l'entrée à l'école d'aide-soignant.

Le CEIS est en partenariat avec Pôle Emploi.

Lutter contre la fracture numérique et l'isolement social

 **8 000** personnes

- Apprendre aux personnes à utiliser les outils numériques.

Le CEIS est labellisé Fabrique Numérique de Territoire.

Mieux gérer son budget

 **900** personnes

- Bénéficier d'un suivi individuel et participer à des ateliers collectifs.
- Être accompagné en cas de surendettement ou pour financer un projet professionnel et/ou social avec un micro-crédit.

Le CEIS est labellisé Point Conseil Budget.

Se maintenir en bonne santé

 **1 700** personnes

- Participer à des ateliers collectifs et thématiques ouverts à tous.
- Être accompagné pour accéder aux droits liés à la santé (en tant que bénéficiaire du RSA).

Le CEIS est en partenariat avec le Conseil départemental de l'Hérault.

Garantir l'égalité des chances dès l'enfance

- Lutter contre le décrochage scolaire des enfants au sein des Quartiers Prioritaires de la Ville.
= PRE (Programme de Réussite Éducative).
- Rendre la culture accessible aux enfants au sein des Quartiers Prioritaires de la Ville.
Le CCAS participe à DEMOS (Dispositif d'Éducation Musicale et Orchestrale à Vocation Sociale).



Aux côtés des femmes victimes de violences conjugales et de leurs enfants

- Service d'écoute téléphonique
☎ 04 67 58 07 03
- Accueil de jour
- Centre d'hébergement
- Logement adapté

Les équipes du CCAS proposent :

- Une aide et une orientation.
- Un soutien psychologique et éducatif.
- Un accès aux droits et un accompagnement dans les démarches.
- Un soutien dans la recherche d'hébergement, en partenariat avec les services sociaux.

Aller vers les plus vulnérables

- Intervention de travailleurs sociaux dans les squats et dans les files d'attente des distributions alimentaires destinées aux personnes en situation de précarité.



PERMETTRE AUX AÎNÉS DE «BIEN VIEILLIR»

Accompagner les seniors dans leurs démarches administratives

- Dossier de retraite, demande d'Allocation Personnalisée d'Autonomie, couverture santé, carte de transport, etc.

Lutter contre l'isolement des seniors et prévenir la perte d'autonomie

- Tenue à jour du registre des personnes vulnérables.
- 17 Clubs de l'Âge d'Or avec des activités de prévention et de loisirs.



Maintenir la personne à domicile

- 1 Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) pour bénéficier de soins d'hygiène et infirmiers quotidiens, pouvant être complétés par l'intervention d'une aide à domicile.



🕒 Prendre en charge le registre des personnes vulnérables

Le CCAS recense et veille sur les personnes âgées et à mobilité réduite inscrites sur le registre communal, notamment dans le cadre du plan national d'alerte et d'urgence en cas d'événements sanitaires exceptionnels tels que la canicule.



Héberger en favorisant le lien social

- Instruction de la demande d'entrée en EHPAD.
- Prise en charge en EHPAD par une équipe pluridisciplinaire avec des activités variées (musicothérapie, zoothérapie, etc.).
- EHPAD ouverts sur le quartier pour favoriser la mixité sociale : colocations étudiantes, tables d'hôtes, etc.

🕒 Soutenir les retraités à faibles revenus

Si la personne n'a pas les moyens de financer une aide à domicile, un hébergement en EHPAD ou adapté aux situations de handicap, elle peut se tourner vers l'aide sociale légale.

Le CCAS de la ville dans laquelle elle réside réalise une enquête auprès de ses obligés alimentaires, qui pourront éventuellement être amenés à participer aux frais.



Un quartier solidaire pour nos aînés

- La Ville de Montpellier et son CCAS lancent un projet solidaire expérimental en faveur de nos aînés. Au sein des quartiers Lemasson et Croix d'Argent, les habitants sont appelés à se mobiliser en signalant au CCAS les seniors en situation d'isolement ou ayant besoin d'accompagnement. Cette expérimentation vise à créer une mobilisation solidaire autour de l'isolement des aînés et à retisser du lien social.

🕒 Rompre l'isolement grâce à la culture

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Opéra - Orchestre national de Montpellier, des musiciens de l'Orchestre national interviennent régulièrement dans les EHPAD pour jouer auprès des résidents. Des sorties culturelles leur sont aussi proposées (expositions, cinéma, théâtre), la culture permettant de faire participer davantage les personnes âgées à la vie de la cité.

CCAS DE MONTPELLIER

125 place Thermidor CS 63998

34 060 Montpellier cedex 2

☎ 04 99 52 77 00

🚊 Tram 1 et 3 arrêt Port Marianne

ANTENNE DE LA MOSSON

35 rue de la Haye

34 080 Montpellier

☎ 04 67 40 72 72

🚊 Tram 1 arrêt Halles de la Paillade

CEIS (Centre d'Expérimentations et d'Innovation Sociale)

15 place Salengro

34 000 Montpellier

☎ 04 99 52 85 31

🚊 Tram 3 arrêt Plan Cabanes

